



Séance ordinaire du conseil municipal, Lundi 4 août 2014

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce quatrième jour d'août deux mille quatorze à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Messieurs :	André Hudon, maire
	Louis Cayer, conseiller siège no: 1
	Eugène Miville, conseiller siège no : 3
	Jean Bernier, conseiller siège no: 4
Madame	Léda Villeneuve, conseillère siège no :5
Monsieur	Marcel Lemieux, conseiller siège no : 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Hudon maire; madame Geneviève Cloutier, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire. Madame la conseillère Kathy Côté a motivé son absence.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance à 19 h 30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet 2014
5. Correspondance
6. Gestion Financière
 - 6.1. Factures du mois
 - 6.2. Demande d'aide financière du Comité de développement pour l'impression de dépliants
7. Administration
 - 7.1. Démission de la directrice générale
 - 7.2. Poste de directeur général et secrétaire trésorier
8. Voirie
 - 8.1. Adoption du règlement 03-2014 ayant pour objet la modification du règlement 05-2002 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils
 - 8.2. Adhésion à un nouveau contrat de location de téléphone cellulaire
9. Hygiène du milieu
 - 9.1. Avis de motion : Règlement 04-2014 relatif à la collecte des matières résiduelles (déchets, matières recyclables, matières organiques)
 - 9.2. Demande à la Régie des matières résiduelles pour la tenue d'une réunion extraordinaire
 - 9.3. Achat d'étiquettes pour les bacs bruns
10. Loisirs et culture
 - 10.1. Renouvellement du contrat d'entretien ménager de l'édifice municipal
11. Varia
12. Période de questions

MUNICIPALITÉ SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
liste des comptes à payer juillet 2014		
AGRO ENVIRO LAB		75.88 \$
AQUATECH		1 321.38 \$
BURO PLUS LA POCATIÈRE		240.25 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT		18 296.55 \$
CONSTRUCTION BCK		8 936.14 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE		150.00 \$
DENIS LIZOTTE	rue de la fabrique	137.97 \$
DENIS LIZOTTE, 9127-9067 QUÉBEC INC.	Route Chapais	2 466.22 \$
DISTRIBUTION B.DEROY INC.	eau	42.00 \$
DOCTEUR ÉLECTRIQUE INC.		264.43 \$
FERME MATHIEU PELLETIER	fauche bord de chemin	1 475.00 \$
FERNAND DUBÉ ET FILS SENC		897.95 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		16.00 \$
GAETAN MIVILLE		580.62 \$
GARAGE J. C. HUDON INC.		425.51 \$
GARAGE S. LEMIEUX		339.00 \$
GESTION MICHELLE LÉVESQUE		383.26 \$
GROUPE DYNACO		2 095.58 \$
MRC DE KAMOURSKA		404.52 \$
PLOMBERIE STÉPHANE MARTIN		112.32 \$
QUINCAILLERIE CHARLES KIDD INC.		150.67 \$
SERVICE SANITAIRE L. HARTON ENR.		1 679.78 \$
SERVICE SANITAIRE ROY		175.22 \$
SIGMA AUTOMATISATION		337.74 \$
SIGNOPLUS	panneaux signalisation	483.81 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS		389.93 \$
TRANSPORT M.L. ST-ONÉSIME	Route Chapais	3 775.53 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE INC.	Niveleuse	1 690.13 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP		1 013.29 \$
	sous-total	48 356.68 \$
Les incompressibles		
CAISSE POPULAIRE DE L'ANSE DE LA POCATIÈRE		24 952.88 \$
DESJARDINS SERVICE DE PAIES		27.34 \$
VISA (FOURN. BUR.)		263.32 \$
HYDRO QUÉBEC (BIOFOSSE)		1 584.10 \$
BELL CANADA		238.81 \$
Salaires et charges sociales	Geneviève Cloutier	10 392.94 \$
	Anik Bouchard-Vézina	
	Bertrand Ouellet	
	Keven Anctil	
Grand Total		<u>85 816.07 \$</u>

Rés. 157-2014 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la directrice fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

- Rés. 158-2014** **Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- D'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
- ADOPTÉE
- Rés. 159-2014** **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2014**
- Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE
- CORRESPONDANCE**
MMQ : annonce de la ristourne
MAMOT : annonce pour le programme PIQM du versement de la retenue sur la taxe
d'accise
- Rés. 160-2014** **Factures du mois**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- Que les factures du mois de juillet au montant de 85 816.07\$ soient acquittées.
- ADOPTÉE
- Rés. 161-2014** **Demande d'aide financière du Comité de développement pour l'impression de dépliants**
- Considérant que les 1 000 dépliants reçus au début du printemps sont épuisés;
- Considérant que la conception des dépliants fait en sorte que ceux-ci sont quatre saisons;
- Considérant que le Comité de développement considère important la réimpression de ces dépliants;
- Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- Que la municipalité paie 50% du coût de réimpression de 1 000 dépliants supplémentaires, soit 247.50+taxes.
- ADOPTÉE
- Rés . 162-2014** **Démission de la directrice générale**
- Considérant que la directrice générale a donné sa démission par écrit au conseil;
- Considérant le délai d'avis d'un mois;
- Considérant les délais nécessaires pour le remplacement de ce poste;
- Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Bernier
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :
- Que le conseil municipal accepte la démission de Mme Geneviève Cloutier;
- Que cette dernière reste directrice-générale jusqu'à nomination d'un remplaçant;
- Que dès le 3 septembre, cette dernière sera présente au bureau le lundi et mardi seulement.
- ADOPTÉE
- Rés. 163-2014** **Poste de directeur général et secrétaire trésorier**
- Considérant la démission de la directrice générale;
- Il est proposé par madame la conseillère Léda Villeneuve
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité procède à l'affichage du poste de directeur général et secrétaire trésorier;

Que l'emploi sera affiché :

- Sur le site d'Emploi Québec
- Dans le journal « Le Placoteux » pendant deux semaines
- Dans l'InfOnésime;
- Dans tout autre média utile et gratuit.

Que la date limite de remise des candidatures sera le 5 septembre 2014;

Qu'un comité de sélection sera formé par monsieur le maire.

ADOPTÉE

Rés. 164-2014 Démission de la directrice générale : réaction du conseil

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil accepte avec regret la démission de la directrice, mais qu'il lui souhaite la meilleure des chances dans son nouvel emploi et qu'il la remercie de ses années de bons services.

ADOPTÉE

Rés. 165-2014 Adoption du règlement 03-2014 ayant pour objet la modification du règlement 05-2002 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils

ATTENDU QUE le règlement 05-2002 régle la circulation de camions et de véhicules outils dans certains secteurs de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité désire interdire également la circulation de camions et véhicules outils dans une autre portion de son territoire ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été présenté par monsieur le conseiller Marcel Lemieux à la séance ordinaire du conseil le 7 juillet 2014 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux et résolu à l'unanimité des conseillers présents (monsieur le conseiller Louis Cayer demande le vote, tous sont pour) :

Que le conseil municipal adopte le règlement 03-2014 ayant pour objet la modification du règlement 05-2002 relatif à la circulation des camions et des véhicules outils.

ADOPTÉE

Rés. 166-2014 Adhésion à un nouveau contrat de location de téléphone cellulaire

Considérant le besoin d'un téléphone portable pour le service de voirie;

Considérant le besoin de renouveler le contrat de service ainsi que l'appareil;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la directrice générale soit autorisée à faire l'achat et la signature d'un nouveau contrat de service pour un téléphone portable robuste, avec service de base.

ADOPTÉE

Avis de motion Règlement 04-2014 relatif à la collecte des matières résiduelles (déchets, matières recyclables, matières organiques)

Présentation d'un avis de motion par monsieur le conseiller Marcel Lemieux à savoir qu'un règlement sera adopté par le conseil. Ce règlement portera le numéro 04-2014 et sera relatif à la collecte des matières résiduelles de toutes sortes, soit déchets, matières recyclable et matières organiques. Le projet de règlement est remis individuellement aux membres du conseil présents. Une demande de renonciation de lecture est faite en conséquence de la remise du projet de règlement.

Rés. 167-2014 Demande à la Régie des matières résiduelles pour la tenue d'une réunion extraordinaire

Considérant que la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles du Kamouraska-Ouest est en processus décisionnel important face au nouveau défi des bacs bruns;

Considérant que les différents conseils municipaux doivent être bien au fait des répercussions qu'auront pour eux les décisions prises par les représentants de la Régie;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth demande à la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles du Kamouraska-Ouest la tenue d'une réunion extraordinaire réunissant les maires de chacune des cinq municipalités concernées en plus des représentants habituels.

ADOPTÉE

Rés. 168-2014 Achat d'étiquettes pour les bacs bruns

Considérant que la cueillette des bacs bruns devrait débiter en 2015;

Considérant l'achat prochain des bacs bruns;

Considérant que l'utilisation des bacs bruns doit être encouragée;

Considérant que l'abus de compostage est fort peu probable dans notre municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les conseillers ne sentent pas le besoin de procéder à l'achat d'étiquettes au logo de la Régie pour l'instant.

ADOPTÉE

Rés. 169-2014 Renouvellement du contrat d'entretien ménager de l'édifice municipal

Considérant que le contrat liant la municipalité à Gestion Michelle Lévesque se termine au mois de septembre;

Considérant que Mme Michelle Lévesque a fait parvenir une offre de 525\$/mois + taxes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marcel Lemieux
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la municipalité accepte de renouveler le contrat d'entretien de l'Hôtel de Ville aux mêmes conditions que précédemment, soit incluant la main-d'œuvre et les produits, au prix demandé par Mme Michèle Lévesque;

Que la directrice générale soit autorisée à signer avec Gestion Michelle Lévesque un nouveau contrat d'un an.

ADOPTÉE

Varia

Monsieur le conseiller Eugène Miville demande si la municipalité peut faire quelque chose à propos du vandalisme aux emplacements des cases postales.

Période de questions (début à 20h05)

Mme Hélène Laboissonnière demande la lecture du procès-verbal de la dernière séance du conseil, plus particulièrement la section du varia et de la période de questions.

Monsieur Denis Chrétien : demande où en sont les projets du chemin du Vide et du 5e Rang.

Mme Hélène Laboissonnière : demande pourquoi la photo de la fête des voisins d'une résidente est parue au mois d'août plutôt qu'au mois de juillet, et seulement en noir et blanc.

Mme Murielle Bouchard : Discussion sur le téléphone cellulaire.

Monsieur Denis Miville : Demande si l'employé qui va ramasser les bacs bruns est payé à l'heure ou à forfait.

Mme Guylaine Bouchard : Demande s'il y a moyen d'améliorer la collecte des vidanges (problème de bac pas fermé, résidus verts, bacs trop lourds).

Monsieur Denis Chrétien : Question sur les vidanges.

Monsieur Denis Miville : Dit que son bac de recyclage n'a pas été ramassé, et demande qu'est-ce qu'on va faire pour les boîtes postales.

Monsieur Guy Lévesque : Commentaire sur le départ de la directrice.

(fin 20h45)

Rés. 170-2014 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Eugène Miville
et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt heures quarante-cinq (20h45)

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale, secrétaire trésorière

Je, André Hudon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales